

## [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh) la nouvelle adresse de la Région Bretagne

La Région Bretagne, soutien historique du .bzh, vient d'adopter l'extension internet bretonne. L'adresse de son site internet est désormais [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh) et sa déclinaison en breton [www.breizh.bzh](http://www.breizh.bzh). Les adresses e-mail des 83 conseillers régionaux et des 3 900 agents du Conseil régional s'affichent de la même manière en .bzh.



### En trois lettres, c'est une Bretagne moderne et innovante sur le web

Avec le .bzh, la Bretagne prend place parmi les territoires innovants en Europe (Paris, Pays de Galles, Londres, Berlin, ...) et dans le monde (Tokyo, Québec, New York, ...) qui se construisent une image innovante au cœur de l'Internet mondial.

Sur près de 1200 nouvelles extensions internet en cours de lancement, 66 sont portées par des villes ou des régions voulant apporter à leur territoire et à ses acteurs une visibilité accrue sur le web.

### Les institutions aux couleurs de leur territoire

La Région Bretagne communiquera désormais sur Internet en .bzh comme le font déjà d'autres institutions régionales en Europe avec leur extension internet respective :

[www.region.alsace](http://www.region.alsace) (Alsace), [www.gov.wales](http://www.gov.wales) (Pays de Galles), [www.gov.scot](http://www.gov.scot) (Ecosse), [www.land.saarland](http://www.land.saarland) (Sarre), [www.land.nrw](http://www.land.nrw) (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), [www.euskadi.eus](http://www.euskadi.eus) (Pays basque), [www.xunta.gal](http://www.xunta.gal) (Galice).

Parallèlement aux politiques menées par le Conseil régional (Bretagne Très Haut Débit, développement du pôle d'excellence breton en cybersécurité,...), le .bzh permet ainsi à la Bretagne de conforter son image attractive en matière de technologies de l'information, pilier de la "glaz économie" bretonne.

Ce nouveau marqueur de communication représente un vecteur important de développement, notamment pour les entreprises. La pertinence dans les moteurs de recherche des extensions

territoriales comme le .bzh facilitera en effet la recherche des produits, des savoir-faire et des services locaux.

Outil fédérateur pour le tissu culturel, le .bzh permet par ailleurs à chacun-e de mettre en avant son attachement à la Bretagne sur Internet et de préciser sa localisation en seulement trois lettres.

### Déjà plus de 4 000 .bzh enregistrés

Déjà plus de 4000 collectivités, associations, entreprises et particuliers ont enregistré leur nom de domaine en .bzh. Migration de site ou création de nouveaux en .bzh : depuis décembre dernier l'adoption progressive du .bzh par les acteurs bretons qui passent leur site en .bzh ou en créent de nouveaux augmente rapidement le nombre de pages référencées en .bzh ainsi que la visibilité de la Bretagne sur Internet.

Des marques nationales (SNCF, Le Bon Coin, ...) profitent également de l'extension pour appuyer leur présence sur le territoire ou mettre en avant leurs services dédiés aux Bretonnes et Bretons.

### David Lesvenan, Président de l'association www.bzh

« Nous sommes très heureux de ce passage du portail internet de la Région Bretagne. C'est un signal très fort qu'envoie la Région Bretagne qui montre la voie aux acteurs régionaux, à tous les Bretonnes et Bretons pour développer ensemble un nouveau territoire numérique et porter une communication partagée à l'échelle mondiale. »

### Olivier Mériel, Président de l'agence Mediaveille

« Mediaveille a accompagné la région Bretagne sur le passage du nom de domaine <http://bretagne.fr> à <http://www.bretagne.bzh>.

Acteur précurseur du déploiement de l'extension .bzh, la région souhaitait mener à bien ce projet d'une manière optimale. La région Bretagne a fait appel à Mediaveille pour bénéficier de son expertise en référencement naturel en s'appuyant également sur une étude sur la stratégie de nommage réalisée par l'agence. Un enjeu majeur pour la région car il est indispensable de réussir la bonne indexation du nouveau nom de domaine, le transfert de popularité et surtout de la prise en compte par les moteurs de recherche de ce changement. La mise en œuvre était complexe du fait des nombreux sites en sous-domaines de bretagne.fr - comme jeunes.bretagne.fr ou entreprises.bretagne.fr- qu'il fallait intégrer d'office dans le périmètre.

L'ensemble des recommandations d'ordre techniques ont été implémentées avec succès ce qui assure à la Région une visibilité dans les premiers résultats de Google. »

**Contact presse :**

**Association www .bzh**

**Elodie Cloarec**

**[presse@pik.bzh](mailto:presse@pik.bzh)**

**06.18.28.58.53 / 02.98.59.93.26**